

The Pattern of Taxation in Canada, par A.M. MASLOVE. Un vol., 6½ po x 9¾, broché, 189 p. Étude publiée sous l'égide du Conseil économique du Canada. — INFORMATION CANADA, Ottawa, 1973

Gérard Bélanger

Volume 49, numéro 3, juillet–septembre 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/803015ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/803015ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bélanger, G. (1973). Compte rendu de [*The Pattern of Taxation in Canada*, par A.M. MASLOVE. Un vol., 6½ po x 9¾, broché, 189 p. Étude publiée sous l'égide du Conseil économique du Canada. — INFORMATION CANADA, Ottawa, 1973]. *L'Actualité économique*, 49(3), 461–462. <https://doi.org/10.7202/803015ar>

LES LIVRES

The Pattern of Taxation in Canada, par A.M. MASLOVE. Un vol., 6½ po x 9¾, broché, 189 pages. Étude publiée sous l'égide du Conseil économique du Canada. — INFORMATION CANADA, Ottawa, 1973.

Si les années soixante ont été la période des grandes politiques dans les secteurs de l'éducation et de la santé, il est permis de prévoir pour cette décennie-ci une importante réforme des politiques de sécurité du revenu. Le sujet est d'actualité avec la réforme des allocations familiales et le « Livre jaune » du ministre de la Santé nationale et du bien-être social.

Pour pouvoir évaluer le rôle du secteur public dans la distribution du revenu, il faut connaître l'impact de l'ensemble des activités de l'État. La Commission royale d'enquête sur la taxation (Carter) avait ainsi fait préparer une analyse spéciale des effets redistributifs nets de l'ensemble des activités de tous les paliers de gouvernement du Canada¹. Bien que son mandat l'invitât à le faire, la Commission québécoise d'enquête sur la santé et le bien-être social n'a pas jugé à propos d'entreprendre un travail semblable pour le Québec.

L'étude de Gillespie, qui fut d'ailleurs reprise pour l'Ontario par J.A. Johnson, donnait pour l'année 1961 une vue d'ensemble fort utile. Dans cette publication, A.M. Maslove n'est pas aussi complet : il limite son attention à un seul des deux volets du fisc, la taxation. Il étudie sur une base provinciale (en regroupant les Maritimes et aussi les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan) le fardeau du système de taxation en 1969. Les effets de la réforme fiscale ne sont donc pas inclus.

Cette étude, qui ne comporte qu'un texte de quarante-cinq pages, est de lecture fort agréable puisque l'auteur a porté en annexe la majorité des tableaux. Comme Gillespie pour 1961, l'auteur montre que « les taux réels d'impôt frappant les unités familiales ont un caractère nettement régressif jusqu'à la tranche de revenu privé comprise entre 5,000 et 6,000 dollars. Si l'on prend comme base le revenu global (revenu privé et paiements de transfert), ce caractère régressif se manifeste jusqu'au niveau de revenu de 3,000 dollars. Au-delà de ce premier palier, le taux réel d'imposition devient

1. W.I. Gillespie, *The Incidence of Taxes and Public Expenditures in the Canadian Economy*, Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1966, 273 p.

à peu près proportionnel pour le reste de l'échelle des revenus ». (pp. 64 et 72). Comme on pouvait s'y attendre, le seul impôt vraiment progressif est l'impôt sur le revenu des particuliers et les impôts régressifs sont l'impôt foncier et les taxes sur la consommation (taxes de vente, taxes sur l'alcool et le tabac et tarifs).

La valeur de ces études dépend essentiellement des hypothèses sur l'incidence des différentes taxes. L'auteur utilise les estimés des études qu'il croit les plus valables. A l'opposé de Gillespie, il n'utilise qu'une seule hypothèse d'incidence par taxe, ce qui nous prive d'estimés sur la sensibilité des résultats aux différentes hypothèses de répartition du fardeau. Les consommateurs ne supportent ici que le quart du fardeau de l'impôt sur le revenu des corporations et les actionnaires, le reste ; il n'y a pas de transfert de l'impôt sur le revenu des particuliers et les consommateurs paient les taxes de vente.

Ces études sur l'incidence du système de taxation ne tiennent pas compte de la capitalisation de certaines taxes et aussi n'insistent pas suffisamment sur l'importance de l'ouverture de l'économie canadienne dans la transmission du fardeau fiscal. Les hypothèses de Maslove dans le cas des taxes sur les richesses naturelles me semblent assez peu réalistes : les royautés seraient payées par les consommateurs et les taxes sur les rentes par les actionnaires des compagnies.

L'étude d'A.M. Maslove est brève et intéressante. Il reste cependant à souhaiter que le Conseil économique du Canada publie bientôt une étude sur l'effet redistributif des dépenses gouvernementales en biens et services et des paiements de transfert pour donner une image complète de l'effet redistributif du secteur public.

Gérard Bélanger